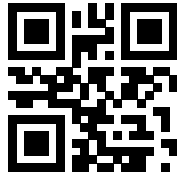




Ecrit par Echo du Mardi le 23 juin 2022

LA SERENADE SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 04 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 23 juin 2022 sous réserves d'incidents

LA SERENADE Société Par Actions Simplifiée en liquidation au capital de 40 000 euros Siège social : 5220F QUARTIER PIED ROUSSET SUD 84220 GOULT (Vaucluse) 820 715 191 RCS AVIGNON

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 10 mai 2022 de la dissolution anticipée de la société à compter du 10 juin 2022 suivi de sa mise en liquidation. - A été nommé comme liquidateur : Alexandre BOITIER, demeurant à BONNIEUX (Vaucluse) Chemin Saint Vincent, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. - Le siège de la liquidation est fixé au siège social à GOULT (Vaucluse) 5220F QUARTIER PIED ROUSSET SUD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de AVIGNON. Pour avis, le liquidateur

3954053 Publié le 23/06/2022